Apt, le 25 septembre 2026

OBJET : Ordre du jour du Bureau

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Bureau de la Communauté de Communes aura lieu le :

JEUDI 01 OCTOBRE 2026 À 18 H 00
Au siège de la Communauté de communes

ORDRE DU JOUR :

Intervention de Charlotte CARBONNEL concernant le Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasquié et l'évolution de la compétence jeunesse.

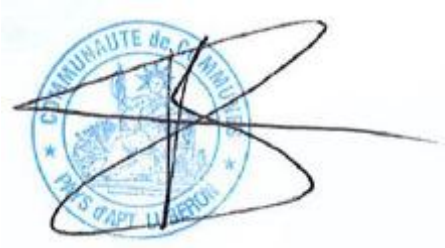
ADMINISTRATION GENERALE
1 - Avenant n°2 au bail professionnel entre la CCPAL et l'association des professionnels Apt-Santé.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
2 - Avenant à la convention de partenariat Démos entre la CCPAL et la MJC d'Apt 2024-2027.

EAU ET ASSAINISSEMENT
3 - Participation financière de la CCPAL au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau porté par le Parc naturel régional du Luberon.

QUESTIONS DIVERSES
Intervention de Pascal RAGOT portant sur la modification du SCoT (Calendrier de la Loi Climat et Résilience), et présentation du retour d'expérience du PLUi – Pays Catalan.

Le Président,
Gilles RIPERT



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON
81 avenue Frédéric Mistral
84 400 APT
T. 04 90 04 49 70
contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr